

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 24-00334 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Journalistes, session 2024.**

Ce sont :

**JOURNALISTES**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	GUENE DRAMANE	229199	B13583037	31/12/84
2°	ADEGUEROU WALIOU ADEOLA	229193	B12397170	06/09/85
2°	KAGAMBEGA WENDKUNI DIANE	343436	B15109598	08/02/93
4°	TIDIANI WALIYOU	211847	B11377472	31/12/83
4°	BAOULA SERY	202694	B18225780	24/02/78
4°	SAWADOGO NOUFOU	359262	B12889354	18/11/91
4°	KABORE HERVE	239349	B14295527	16/10/82
8°	OUEDRAOGO SALIFOU	312307	B17328591	28/04/92
8°	BELEM ABDOUL RASMANE	359302	B12621400	22/01/93
8°	BARRY ALPHA SEKOU	307713	B11929369	04/01/90
8°	BIRBA FLEUR	229192	B13099686	03/10/83

Arrêté la présente liste à 11 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

**JOURNALISTES**

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon